

Réf: Dossier N° 095248

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT SUPERIEUR BERNADETTE & ALBERT  
GAHIE » en abrégé « ISABG »

Siège social Gagnoa, Gagnoa, BARUYO, Lot 801, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SUPERIEUR BERNADETTE &  
ALBERT GAHIE » en abrégé « ISABG »

Objet : - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
- FORMATION CERTIFIANTE  
- FORMATION PROFESSIONNELLE  
- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET D'UNE MANIERE GENERALEMENT, TOUTES ACTIVITES CONNEXES, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'EN FACILITER OU LE DEVELOPPEMENT OU A TOUS OBJETS CONNEXES OU SIMILAIRES.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Gagnoa, Gagnoa, BARUYO, Lot 801, Ilot 104

Dirigeant(s) : Mme GAHIE EPSE ANI SOLANGE GEORGETTE  
ANNE-LAURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GAG-2022-B 75 du 15/04/2022 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°DU 16/02/2022 du 15/04/2022

